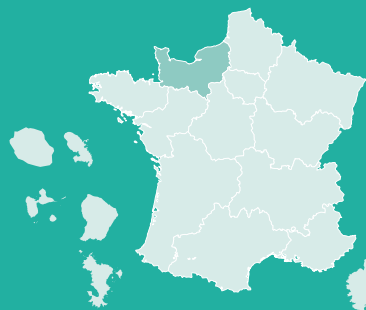


2023

NORMANDIE

# CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES D'INSERTION



la fédération  
des entreprises  
d'insertion

NORMANDIE

Efficacité économique,  
finalité sociale

# Performance économique

49,9 M€ de produits  
dont 82% de C.A

40,8 M€ de chiffre d'affaires  
35,9 M€ de masse salariale redistribuée  
7,6 M€ d'aide aux postes perçues  
1 M€ d'impôts et taxes versés  
8% des entreprises sous statut commercial



Services et transports

Chiffre d'affaires

7,7 M€

Nombre d'ETPi

165



Déchets

Chiffre d'affaires

4,7 M€

Nombre d'ETPi

61



Travail temporaire

Chiffre d'affaires

16,5 M€

Nombre d'ETPi

443



BTP

Chiffre d'affaires

9,5 M€

Nombre d'ETPi

119



Environnement

Chiffre d'affaires

2,5 M€

Nombre d'ETPi

48



Travail indépendant

Chiffre d'affaires

0,1 M€

Nombre d'ETPi

182

# Parcours vers l'insertion durable

2316  
salariés



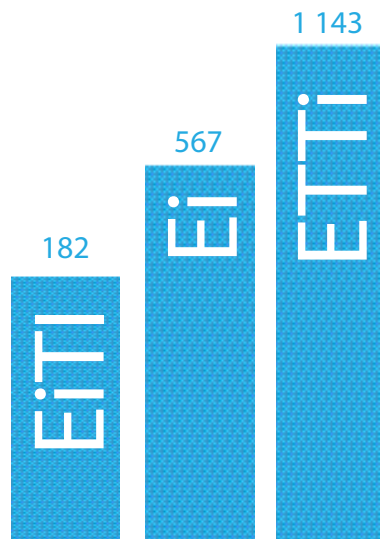
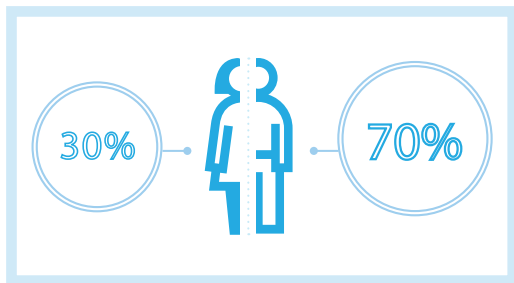
1892 salariés 82%

en parcours d'insertion  
(soit 1019 ETP)



424 salariés 18%

hors insertion  
(soit 285 ETP)



Nombre de personnes  
en parcours d'insertion

## Profil des personnes en parcours d'insertion à leur entrée



de niveau  
inférieur ou égal  
au CAP/BEP



de demandeurs  
d'emploi de plus  
de 24 mois



d'allocataires  
de minima sociaux



de jeunes de moins  
de 26 ans



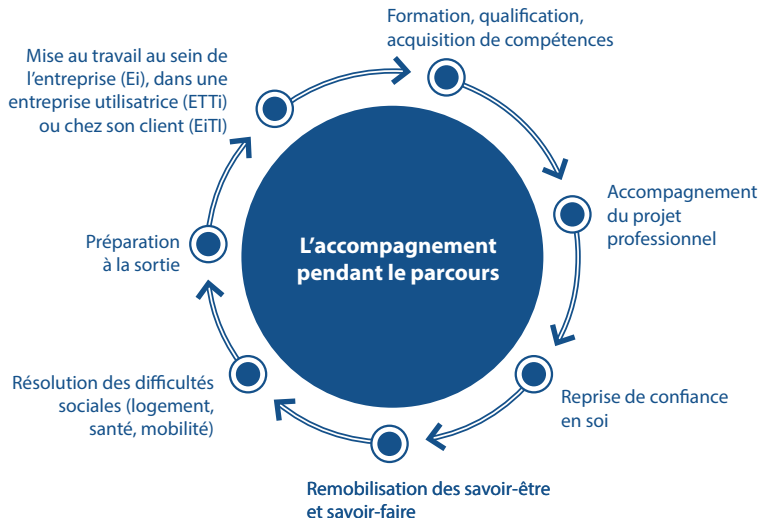
de séniors  
de 50 ans et plus



de personnes  
reconnues travailleurs  
handicapés

Certains peuvent entrer dans plusieurs catégories et, à ce titre, être comptabilisés dans chacune des catégories.

# Performance sociale



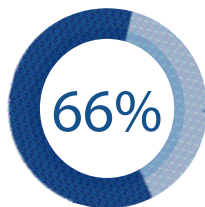
## A l'issue du parcours



des personnes sortent directement dans l'emploi en CDI ou en CDD



poursuivent leur parcours en emploi dans une autre structure d'insertion ou de handicap, ou en formation



de réussite

34% autres sorties

# Les entreprises d'insertion en résumé

Au-delà de leur vocation économique, inhérente à toute entreprise, les entreprises d'insertion mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise.

Par leur action, elles favorisent, chaque année, le retour à l'emploi de milliers de personnes en difficulté : demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux, jeunes sans qualification, seniors, etc.

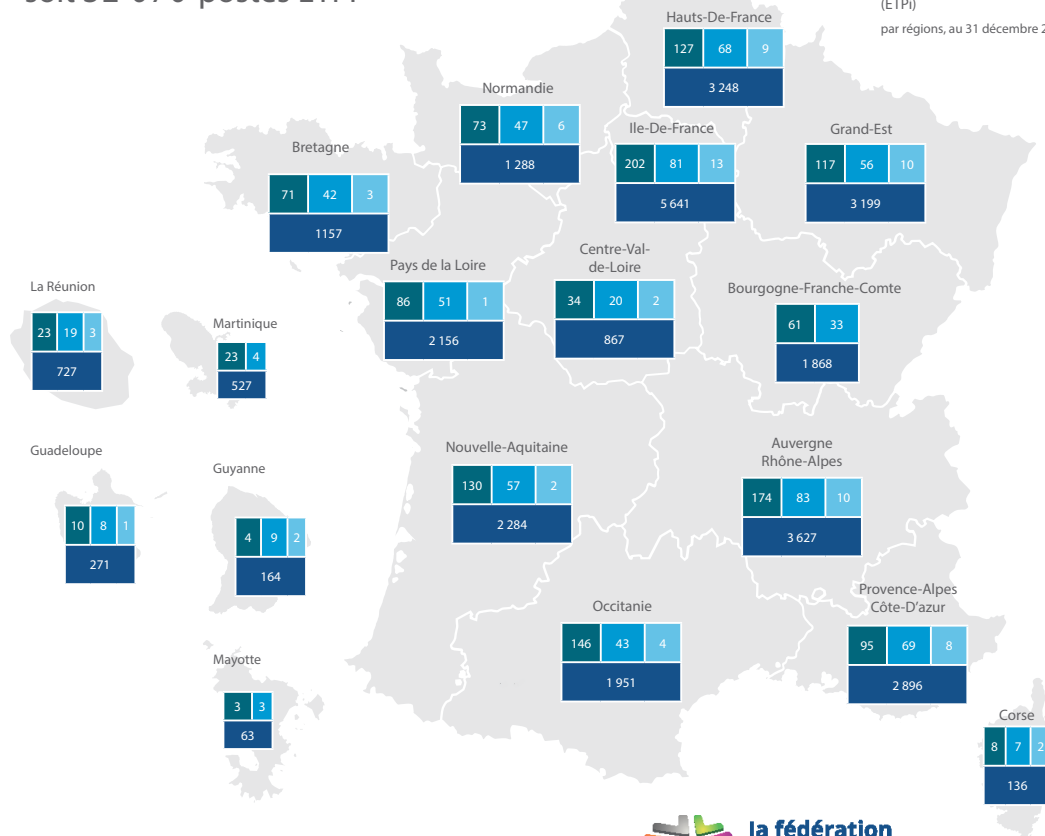
Les entreprises d'insertion (Ei), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) et les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EiTI) mobilisent l'activité économique, par un contrat de travail ou par l'apport d'affaires, pour permettre aux personnes d'être immédiatement en situation de production et de construire un accompagnement socioprofessionnel qui vise l'insertion durable.

- > Des entreprises soumises aux mêmes règles fiscales, économiques et juridiques que toute TPE/PME.
- > Des entreprises qui font le choix de la qualité, déjà 140 d'entre elles sont labellisées RSEi par l'AFNOR.
- > Des ressources provenant à plus de 80% de la commercialisation des biens et des services qu'elles produisent.
- > Des entreprises conventionnées par l'État pour leur mission d'inclusion dont découle une aide au poste par ETP d'insertion.
- > Des moyens spécifiques dédiés à l'accompagnement et l'encadrement des personnes en parcours.
- > Un contrat de travail de droit commun ou l'apport d'affaires d'une durée maximale de 2 ans.

# 2 164 entreprises conventionnées en France pour 94 690 personnes en parcours d'insertion soit 32 070 postes ETPi

■ Nombre d'Ei  
■ Nombre d'ETTi  
■ Nombre d'ETPi  
■ Nombre de postes d'insertion (ETPi)

par régions, au 31 décembre 2023.



Ces chiffres sont issus de données transmises par la DGEFP, de données collectées par la fédération auprès de ses adhérents et des publications de la DARES.

Avec le soutien de :



La fédération des entreprises d'insertion  
18-20 rue Claude Tillier - 75012 Paris  
Tél. 01 53 27 34 80 - [contact@lesentreprisesdinsertion.org](mailto:contact@lesentreprisesdinsertion.org)